L'expression de l'axiologie dans l'écriture de Calixthe Beyala

Grao-Esaïe Belgaso
Université de Maroua

Résumé : Héritage de la philosophie, l'axiologie, science des valeurs et, par extension, théorie des valeurs morales, se déploie fréquemment dans les productions littéraires, car la poétique de chaque auteur s'accorde toujours avec des valeurs qu'il veut véhiculer. Chez Beyala, les termes relevant de l'axiologie sont utilisés à profusion, marquant ainsi son discours d'un cachet particulier. C'est ainsi que par les évaluatifs axiologiques, elle juge, bat en brèche la morale et frise parfois l'impudique. De fait, ses manipulations langagières transcendent le tabou pour affirmer un discours sans scrupule. Cette technique d'écriture fait de ses textes un discours exquis qui enchante par son raffinement et son charme, lui conférant une originalité singulière qu'il importe de mettre en exergue. À travers la méthode structurale, nous nous proposons d'analyser l'expression de l'axiologie dans son œuvre pour en montrer l'apport esthétique, esthétique qui se dévoile par le style lyrique dont cette technique dote ses textes.

Mots-clés : axiologie, valeur, morale, esthétique, évaluatifs axiologiques.

Introduction

L'écriture ou la production littéraire est un acte cognitif dans lequel l'écrivain procède à des choix, des tris pour la mise en œuvre de sa pensée. Cet acte est lié à une certaine intentionnalité, car le sujet parlant doit distinguer les différentes représentations qu'il a de son environnement (êtres, objets, événements, etc.) ; ce qui lui permet de se focaliser sur certaines représentations et ce, suivant plusieurs critères. Ses choix sont fonction de l'intérêt, de l'utilité ou de la satisfaction que ces représentations lui apportent selon la conjoncture qui prévaut. C'est alors qu'il compare, juge et tranche en attribuant des valeurs à ces différentes représentations et s'en forge certaines qui guident son écriture ; ce qui se traduit ou se matérialise parfois à travers le matériau langagier mobilisé. L'intérêt de cette analyse est de montrer l'apport de l'axiologie au style d'écriture de Beyala, le style étant entendu doublement comme « l'aspect esthétique de l'expression littéraire, ce qui est beau dans l'expression des

idées » (Mendo Zé, 2002 : 14) [1], et l'aspect expressif d'un auteur. Nous optons pour l'analyse de l'axiologie dans l'œuvre de Beyala pour montrer comment, par le jeu des évaluatifs axiologiques, l'auteure dépeint ses personnages et leur environnement dans un langage assez particulier, du moins cru suivant une certaine appréciation. C'est sur cette théorie des valeurs dans la production littéraire que nous avons voulu nous pencher pour montrer son apport stylistique. Nous voulons analyser le vocabulaire axiologique, en scrutant l'œuvre romanesque de Calixthe Beyala, écrivaine camerounaise chez qui on découvre une « crudité langagière » qui singularise son style. Pour mener à bien cette analyse, nous prendrons appui sur la méthode structurale, notre attention étant focalisée notamment sur les romans *L'Homme qui m'offrait le ciel* et *C'est le soleil qui m'a brûlée.*

1 Le concept d'axiologie en littérature

Du grec « *axia* » ou « *axios* » signifiant valeur, qualité, l'axiologie désigne la science des valeurs ou théorie des valeurs morales. Cette science a été développée depuis 1892 en philosophie par Heinrich Rickert (1848-1915). Fondateur de l'école néokantienne autrement appelée école de Bade ou école axiologique, ses travaux visaient à refuser la notion de *chose en soi* de Kant et à prouver que *le devoir l'emporte sur l'être* et que *la valeur l'emporte* également *sur la réalité.* D'après lui, la réalité se constate pendant que la valeur s'impose, commande.

La notion de valeur, centrale dans l'axiologie, implique une double intuition ; l'une qui suppose l'existence d'une hiérarchie universelle des êtres et choses dont certaines valent plus que d'autres, l'autre qui suppose que certaines choses sont plus dignes d'amour que d'autres. La première intuition s'apparente à ce qui est objectif pendant que la deuxième s'apparente au subjectif. C'est dire que la valeur s'attribue en fonction d'une certaine référence qu'on peut appeler valeur commune et se transforme en point de vue ou appréciation. L'axiologie relève donc de la subjectivité et est liée au point de vue.

En littérature, l'axiologie désigne l'ensemble des termes traduisant des choix ou appréciations faits par un auteur dans son texte à travers son langage. Il s'agit des éléments linguistiques qui permettent de traduire son jugement. Bref, l'axiologie recouvre les appréciations langagières d'un auteur vis-à-vis des événements, des personnages ou choses évoquées dans son texte. Ses appréciations sont souvent corrélatives aux valeurs communes sociales, politiques, économiques ou culturelles de son environnement immédiat ou médiat ; ce qui peut permettre d'en faire une critique selon que cet auteur observe ces valeurs ou passe outre, occasionnant un conflit de valeurs. C'est ce qui s'observe chez Beyala dont l'écriture semble outrepasser les valeurs ou la morale, communes à son environnement immédiat.

1. Dans son *Abrégé de stylistique pratique*, Mendo Zé donne une définition tripartite du style en rapport avec l'aspect esthétique de l'expression, le choix des moyens d'expression et enfin en rapport avec la norme et l'écart.

2 Les évaluatifs axiologiques dans l'écriture de Beyala

Les évaluatifs axiologiques dans un texte renvoient au vocabulaire de jugement, d'appréciation. Il s'agit de tout élément pouvant traduire un jugement de valeur porté sur un être, une chose ou un objet qui tient de référent dans un énoncé ou un texte. Le jugement peut être péjoratif ou mélioratif. Il est bipolaire et rend compte, dans un texte de la position d'un auteur vis-à-vis de ce qu'il traite. Nous nous intéresserons donc à tout ce qui, dans le langage de l'auteure, est susceptible de traduire son jugement.

2.1 Les adjectifs axiologiques

Ils sont au service de l'auteure dans la qualification des différents référents qu'elle présente dans ses textes. Ils sont utilisés dans les deux pôles et aident à la compréhension de sa philosophie. Dépeignant la société dans ses œuvres, Beyala examine de près les faits qui y ont cours en portant des jugements ou appréciations sur des personnes et objets.

Dans l'extrait suivant, ses jugements prennent corps :

> *Taxis chic. Taxis à l'image des chauffeurs. Graisseux, sales, négligés, débraillés. Image du QG… Mais crasse différente et supérieure à celle du QG. Car la crasse, comme les fesses, se divise en deux catégories. D'un côté, la crasse riche, où l'on peut, à défaut d'y trouver à manger, humer les relents de l'opulence. Fesses riches, flétries, abîmées, exhalant déjà les effluves de la mort, mais toujours ardentes et généreuses.* [*C'est le soleil qui m'a brûlée*, p. 16.]

Une mise en évidence de l'axiologie implique un découpage structurel du fragment. Le premier fragment est constitué de « Taxis chic ». Soit T le thème ou référent et AA l'adjectif axiologique utilisé, on obtient la formule T + AA. Ici, « taxis » fait office de thème, c'est-à-dire de référent et « chic » tient lieu de syntagme prédicatif. Cet adjectif familier laisse sous-entendre un thème habillé d'une élégance raffinée, d'une esthétique soignée. L'appréciation est rendue par l'adjectif chic, doté d'une connotation méliorative qui rend compte du confort que pourrait offrir le référent si on l'empruntait comme moyen de déplacement. « Chic » est donc porteur d'une appréciation qui s'oppose à « laid ». Ainsi, on peut déduire la formule suivante T + AA = T + JV, où JV désigne un jugement de valeur. Mais le contraste d'avec la suite du fragment se fait observer tout de suite.

La deuxième séquence intègre deux propositions sémantiquement liées. Elle comprend « Taxis à l'image des chauffeurs. *Graisseux*, *sales*, *négligés*, *débraillés* » et matérialise davantage les jugements de l'auteure. Jusqu'ici, le référent est le même, mais avec des qualités différentes. Le prédicat est plus fourni que celui de la séquence précédente ; ce qui n'est pas un fait du hasard. Les adjectifs utilisés rendent compte d'un référent qui a l'aspect abominable, répugnant, malpropre de par les connotations dont ils sont chargés. L'adjectif « graisseux » fournit à la fois deux informations : une dénotée et qui renvoie à ce qui est de la nature de la graisse et l'autre qui est un jugement qui traduit l'état de ce qui est tâché de graisse. Le cotexte permet de bien se pencher

plus sur la seconde information. Les quatre adjectifs sont péjoratifs et par conséquent porteurs d'une appréciation négative. Leur succession crée une énumération ou une accumulation qui est fonction de la vision de l'auteure. Par analogie, l'auteure associé un deuxième référent au premier de la séquence (Taxis à l'image des chauffeurs). On se retrouve donc avec deux référents pour lesquels le même prédicat est valable Ici, la formule appliquée est celle T1 + T2 + AA1 + AA2 + AA3 + AA4. Elle donnera conséquemment pour résultat T1 + T2 + JV1 + JV2 + JV3 + JV4. Le fait qu'il y ait T1 + T2 et JV1 jusqu'à JV4 montre que l'auteure porte plus de jugement sur les deux référents associés que sur le premier. Le contraste entre JV et JV1… JV4 fait basculer la balance en faveur des appréciations négatives ; ce qui laisse donc transparaître la position de l'auteure, celle de décrier la présence de ces taxis malsains à l'image de leurs chauffeurs sans manquer d'apprécier les rares qui sont présentables. Ces jugements visent donc à dénigrer, à ridiculiser, à décourager ces chauffeurs de taxis qui font passer l'argent au premier rang sans se soucier du confort à offrir aux passagers.

La troisième et dernière séquence porte sur la dernière phrase de l'extrait. Là, le référent est « fesses ». Le choix des « fesses » comme référent est, en effet, une substitution par synecdoque. Le référent couvre une réalité plus grande que celle qu'il désigne véritablement, c'est-à-dire l'être entier. Et par euphémisme, le nom « fesse » pourrait désigner le sexe même. Les adjectifs « *riches*, *flétries*, *abîmées*, *ardentes* et *généreuses* » s'inscrivent dans la même logique que les précédents. L'adjectif « riches » a pour particularité de livrer deux informations également : une dénotée relevant la richesse au sens propre et l'autre, connotée, évoquant la richesse dans un sens négatif. Ici, il s'axiologise occasionnellement ; ce qui montre que la valeur axiologique est plus ou moins stable. Le cotexte s'y prêtre, car la richesse au sens dénoté, met à l'abri de certains besoins élémentaires (manger) et nous fait vivre dans l'opulence, et non respirer ses relents. Il y a de fait opposition sémantique entre le prédicat « riches » et les adjectifs « flétries et abîmées », entre « flétries, abîmées » et « ardentes, généreuses ». Ici, la même formule (T + AA) est appliquée, mais avec des oppositions sémantiques internes. Excepté « riches », les autres évaluatifs pourraient en même temps traduire un affect, car en voyant des « fesses » « flétries » et « abîmées » (qui entraînent le dégoût) se montrer « généreuses » et « ardentes », cela dépite et par conséquent suscite le mépris. Ces corps sont donc jugés avec des valeurs négatives par l'auteure, tout comme la pratique dont ils sont l'objet. L'auteure fait exprès de présenter les fesses jusque dans certains détails ; ce qui traduit son dédain. Beyala s'attaque ainsi, à un niveau microstructural, à la pratique du commerce sexuel, et de surcroît par des personnes âgées. Au niveau macrostructural, elle s'attaque à la pratique de l'amour vénal ou l'amour commerce en vogue non seulement à Awu, mais dans toute la société.

À ces séquences, on peut ajouter une autre comme : « Des femmes remettaient en place les bretelles de leur soutien-gorge sous les regards gourmands des intellectuels » (*L'Homme qui m'offrait le ciel*, p. 38), où l'auteure ne cache pas son courroux en taxant de « gourmands » les intellectuels qui se donnaient à observer les femmes remettre les bretelles de leur soutien-gorge. Ce prédicat désigne davantage l'avidité de ces hommes que leur capacité à beaucoup manger.

L'auteure, par le choix de ces adjectifs axiologiques ci-dessus évoqués, se veut moralisatrice, c'est-à-dire qu'elle veut ramener à la raison ceux qui s'étaient égarés. Elle se sert à cet effet d'un vocabulaire cru pour décourager certaines pratiques qui, à son avis, sont antisociales. Bref, elle fait l'apologie des valeurs sociales en dévoilant tout, même ce qui est considéré comme tabou. Beyala n'a donc pas honte de réprimander ceux qui n'ont pas de pudeur.

2.2 Les noms axiologiques

Dans son plaidoyer en faveur des valeurs sociales, l'auteure a également recours aux noms axiologiques pour cataloguer les faits. L'extrait suivant, le révèle :

> *Des images cognaient dans ma tête, pêle-mêle : celles pitoyables des mendiants de Calcutta à qui il fallait quelques centimes d'euros pour survivre ; celles des enfants aux* cous de poulet *du Sahel qui pourraient s'engraisser des seules poubelles de l'occident.* [*L'Homme qui m'offrait le ciel*, p. 13.]

Dans cette séquence, se révèle davantage le discours sans vergogne de l'auteure. On assiste à une expression ferme de son jugement. Évoquant la situation de précarité dans laquelle vivent certaines couches, elle ne se retient pas dans son propos. Le référent qui nous intéresse dans cette séquence est le mot « enfants » pour lequel le prédicat est « cous de poulet ». Dans ce prédicat, il est important de dégager les faits langagiers qui y sont contenus. Premièrement, nous assistons à une métaphore qui traduit la ressemblance entre le volume du cou des enfants et celui des poulets. Deuxièmement, nous découvrons une synecdoque qui montre que le coup désigne, en réalité tout l'être de ces enfants, objet du référent. On assiste donc à une analogie impropre (être humain et poulet) de laquelle nous déduisons le jugement de l'auteure. Le prédicat évoque la maigreur des enfants certes, mais d'ordinaire, cette maigreur ne peut s'apparenter à celle des cous de poulets. On assiste encore là à un coup de gueule de l'auteur qui donne une image péjorative des enfants du Sahel pour qui elle éprouve plutôt de la pitié, en témoigne la suite du fragment. L'auteur présente ce référent non pas pour les dénigrer, mais pour traduire la souffrance de ces enfants ; ce qui l'émeut d'ailleurs. Cette expression est, en quelque sorte, axiologico-affective.

Un autre fragment illustre encore les jugements de l'auteure : « Mais un homme gras, au visage tel un *masque*, planta ses *jambes en x* devant moi. » (*L'Homme qui m'offrait le ciel*, p. 39.) Ici, le référent (homme) est l'objet de dénigrement par les substantifs injurieux mis en italique. L'analogie entre le visage humain et le masque laisse apparaître la connotation péjorative du mot et une signification qui s'apparente à quelque chose de laid, de mal taillé. Les jambes en x, le sait-on, sont généralement dues à une maladie qui diminue nos capacités physiques. L'homme passe donc pour un affreux incapable qui désire toutefois séduire une femme. Il se dessine d'ailleurs une intention de raillerie de l'auteure derrière ces choix langagiers, car comme elle le dit en amont : « Il se dégageait de sa personne cette aura des vieillards aux rêves déjà penchés vers la mort mais qui s'émerveillent encore devant l'éclosion d'une rose. » (*L'Homme qui m'offrait le ciel*, p 24.)

À partir des extraits ci-dessus, on s'aperçoit que le discours de l'auteur se veut sans détours. Il occulte à tout moment la morale. L'auteure est sans retenue quand il faut dépeindre une situation ou un être. La vérité ne parait pas trop crue pour ne pas être dite pour Beyala et qui la dit à qui veut l'entendre, indépendamment des répercussions que cela a sur la morale.

2.3 Les verbes axiologiques

Les verbes axiologiques, faisant partie du grand ensemble des verbes subjectifs, sont ceux qui, intrinsèquement traduisent des jugements en termes de bon / mauvais, tels ceux contenus dans le fragment suivant :

> *Brusquement, il l'avait retournée et l'avait obligée à se cambrer. D'une poussée, il l'avait pénétrée et avait entrepris un brutal mouvement de va-et-vient. Elle gémissait, elle sanglotait, il criait que ce qu'il leur fallait à toutes, c'est leur rentrer dedans jusqu'à ce qu'elles demandent grâce.* [*C'est le soleil qui m'a brûlée*, p. 70.]

Ici, l'on a affaire à deux référents : « l'homme-lion » comme l'auteure le désigne dans *L'Homme qui m'offrait le ciel* et la femme. Elle choisit des verbes axiologiques qui mêlent jugement et affect. « Obliger » traduit d'avance un manque de consensus et ce, dans l'acte sexuel ; ce qui entraîne la douleur (chez la femme) et éventuellement la colère du locuteur. Ici, les deux référents subissent deux actions contraires : l'homme oblige pendant que la femme est obligée ou subit. L'utilisation du verbe « obliger » permet déjà de cataloguer l'homme de brutal, de sauvage, ce qui ne se conçoit pas en amour. Le gémissement et le sanglot ont des connotations affectives et traduisent l'impact de la mauvaise attitude de l'homme vis-à-vis de la femme. « Criait » se rapporte au référent « homme » pour traduire la rage qu'il exprimait ; ce qui rejoint davantage l'hypothèse de la sauvagerie masculine. L'auteure se place ici comme juge qui évalue les actions de l'homme et vole au secours de la femme en révélant ce qu'elle ressent quand elle est obligée à faire certaines choses. Par la manière de le dire, l'auteure offusque la morale et semble éhontée pour faire honte à l'homme. Elle poursuit ainsi son combat contre les travers sociaux, et ce, aux dépens des clivages sociaux.

Et elle en rajoute :

> *Elle tente de se libérer, il l'*agrippe *plus fort, l'*oblige *à s'allonger sur le lit. Il s'*abat *sur elle, elle le* frappe*, il s'*attaque *à son slip, elle le* mord*, elle ne veut pas, il s'évertue à la soumettre, il* fonce *sur le clitoris, elle se cabre, elle serre les cuisses pour faire obstacle à la main qui se fraye un chemin à coups d'ongles.* [*C'est le soleil qui m'a brûlée*, p. 151.]

Dans cette séquence, la femme est en proie à l'homme qui la violente. Les verbes exprimant les actions de la femme montrent une personne comme emprisonnée et qui tente d'obtenir liberté pour se sauver des mains de son bourreau. « Frapper » et « mordre » sont axiologiques certes, mais sont plutôt porteurs de connotations mélioratives, car ils expriment une action de riposte à une agression. La femme frappe

et mord non pas pour faire mal, mais pour se dégager, en témoigne le cotexte. Pendant ce temps, l'homme s'indigne et multiplie ses actes violents. Et après l'acte :

> *Elle se lève. Son ventre et ses mains sont mouillés de l'homme. Ateba Léocadie* déteste *ce gombo pilé, gluant, blanchâtre. Toutes ces polémiques pour cette espèce de lait tourné qui prend sa source dans les pantalons et se jette dans les pagnes ! Franchement !* [*C'est le soleil qui m'a brûlée*, p. 152.]

Dans ce dernier extrait, se lit de manière évidente la position de l'auteure à travers la voix du locuteur. Le verbe « détester » traduit d'abord une évaluation au sujet d'un mauvais acte et le dégoût, voire l'horreur que la femme a de l'homme qui la brutalise dans l'acte sexuel. Ce verbe traduit donc non seulement le désarroi de l'auteure, mais aussi celui de toutes les femmes qui sont ainsi brutalisées dans l'acte sexuel et bien sur d'autres plans.

Les séquences analysées dans cette partie sont révélatrices de jugements qui violent la morale. Ce viol est voulu, car il permet à l'auteure de décrier le supplice que l'homme impose à son semblable et à la gent féminine particulièrement. Beyala touche donc du doigt la réalité amère, aussi taboue soit-elle, et crie à haute voix le désarroi de la femme. L'homme est catalogué comme violent par nature et ce, jusque dans l'intimité ; ce qui sert d'appui à l'auteure pour clamer cela tout haut, indépendamment de la conscience sociale africaine qui considère ces choses comme taboues. L'écriture passe donc chez l'auteure pour une tribune où se forge des valeurs ou idéaux et ce, au prix de la morale, car l'oblitère. Elle profite ainsi pour examiner les relations homme / femme pour trancher la question du déséquilibre entre ces deux genres. L'auteure crée ainsi un langage original consistant à enseigner la morale au prix de la morale. Cette originalité fait la particularité, la beauté de ses textes. Bref, l'auteure porte la voix de ceux ou celles qui sont victimes de la violence de l'homme dans toutes ses pratiques et chante cela à tue-tête. Elle exprime donc non seulement les sentiments des autres, mais ses sentiments à elle également, imposant de fait un style à la fois descriptif, mais surtout lyrique à ses textes.

3 De l'axiologie à la persuasion

L'écriture de Beyala semble être celle de la révolte, de par sa crudité. L'auteure n'a pas « froid aux yeux » quand elle s'en prend à un fait ou une pratique par le biais du langage. Son discours est truffé de supports qui révèlent avec acuité certaines vérités pour lesquelles elle donne des « coups de gueule ». Beyala cherche ainsi à impressionner la société dans sa façon de concevoir les choses ; c'est ainsi qu'elle met en jeu sa personnalité et présente des scènes susceptibles de provoquer des émotions chez le lecteur.

3.1 L'éthos

Originellement, on définit l'éthos comme l'ensemble des moyens de persuasion résultant de la personnalité d'un orateur, car on a tendance à croire les gens que l'on respecte et qu'on considère. C'est dire que l'éthos est lié au préalable à celui qui parle

et constitue un élément déterminant dans l'écoute et l'acceptation du contenu de son discours. À cet éthos s'associe l'éthos discursif qui relève de la manière de tenir son discours. C'est ainsi que dans ses textes, Beyala tient un discours dans le but d'impressionner la société et ses lecteurs. À travers son discours, elle montre sa personnalité pour gagner à sa cause son lectorat. C'est ce que révèle la séquence suivante où elle dévoile l'attitude de l'homme à l'endroit de la femme :

> — *Je ne délire pas. Je dis vrai… Rien que la vérité. Autrefois, la femme était une* étoile *et* scintillait *nuit et jour dans le ciel. Un jour, un phénomène que les astres piétinés refusent d'expliquer, l'homme fut propulsé sur terre. Il portait la* souffrance *dans le corps, il* gémissait *nuit et jour et l'étoile* souffrait *de le voir souffrir. Ne pouvant plus supporter ces* plaintes *qui* lacéraient *ses chairs, elle voulut lui offrir son aide. […] Considérant que sa mission s'achevait et qu'il était temps de regagner sa place dans les astres, elle fit ses bagages et voulut s'en aller. C'est alors qu'elle s'aperçut de la* traîtrise *de l'homme.* [*C'est le soleil qui m'a brûlée*, p. 167.]

L'auteure, amère au sujet de la nature de la relation entre l'homme et la femme, s'érige en combattante de cette domination ; raison pour laquelle elle se présente comme celle qui rend compte de manière exacte de la cruauté de celui-ci. Le choix de la formule des assermentés (Je dis vrai… Rien que la vérité) confère un statut formel au discours de l'auteure, discours qui passe pour une pure vérité, une parole sacrée (éthos montré). La métaphore contenue dans « la femme était une étoile » place la femme dans une bonne posture d'entrée de jeu. Il y va de toutes les qualités possibles : beauté, douceur, etc. Se montrant opposé à l'hégémonie masculine, le discours de l'auteure ne peut qu'être accepté, non seulement par la gent féminine, mais aussi par ceux qui partagent ses convictions. De par son statut de femme instruite et qui soutient la femme, l'auteure s'impose facilement et se fait accepter, car comme nous l'avons dit, on croit les personnes qu'on respecte. L'auteure en est un prototype dans la société qu'elle dépeint, société où l'homme est le maître absolu. Son audace à dénoncer l'autoritarisme de celui-ci ne peut que contribuer à la crédibilisation de son discours qui passe comme celui de la rébellion, de la révolution. Dans cet extrait, l'auteure donne d'elle une image positive, vertueuse en ce sens qu'elle dit la vérité, en témoigne la modalité logique (aléthique particulièrement) qui se décline par les termes « vrai, vérité » qui sont, d'ailleurs chargées de connotations mélioratives ; ce qui, socialement, accorde du crédit à l'auteur et amène à croire facilement en elle. De l'homme et de la femme qui sont présentés dans cet extrait, l'auteure donne deux images opposées. Elle catalogue l'homme par le vice de la « traîtrise » pendant que la femme, vertueuse, est le symbole de la générosité (éthos discursif).

Ces deux images contrastives traduisent l'ingratitude de l'homme qui, après avoir bénéficié de l'aide de la femme, en a fait une prisonnière. Cette vérité que crache Beyala dessine d'elle une face positive favorable à la conviction de son lectorat, en témoignent les termes utilisés pour désigner chaque référent. Ceux désignant l'homme sont péjoratifs (*souffrance*, *gémissait*, *plaintes*, *lacéraient*, *traîtrise*) pendant que ceux utilisés à l'endroit de la femme sont mélioratifs (*étoile*, *scintillait*). Cet éthos entre donc en interaction avec les destinataires du message qui auront à croire ou non en

ce que leur dit l'auteure. Toutefois, l'image que l'auteure donne d'elle à travers son discours devrait plaider en sa faveur, car elle choisit non le camp du vice, mais celui de la vertu. Ce registre de la persuasion semble bien lui réussir, vu l'issue de l'œuvre qui signera la fin du règne masculin.

3.2 Le pathos

Technique argumentative, le pathos est un moyen de persuasion faisant appel aux émotions. Il s'agit d'une technique qui sollicite la sympathie et l'empathie de l'auditoire. Son emploi ne joue pas seulement sur l'auditoire, mais permet à l'ensemble du public ou des destinataires de se mettre à la place de ceux mis en scène dans un texte ou une œuvre. Il faut donc comprendre que le pathos joue sur des sentiments forts que l'on vise à susciter chez le destinataire, ceci dans le but de parvenir à lui faire changer de position sur un fait. L'auteure mise beaucoup sur le pathos dans ses textes ; ce que nous retrouvons dans le passage suivant qui présente la misogynie de la femme suite au traitement que l'homme lui inflige :

> *Elle* supplia, elle pleura, *l'homme ne voulut rien entendre, il disait : "J'ai besoin de toi pour monter, je ne peux pas souffrir ton absence", elle* hurlait *sa douleur, il s'accrochait à ces mots. Elle* pleura *pendant sept jours et sept nuits et ses larmes formèrent la mer, les rivières, les marigots et les lacs.* [*C'est le soleil qui m'a brûlée*, p. 167.]

La femme ici est au bord du traumatisme, de l'ébranlement. Les verbes affectifs « supplier » et « pleurer » montrent qu'elle s'est assez rabaissée, humiliée devant l'homme afin que ce dernier se montre magnanime à son égard ; ce qui n'a pas été le cas comme le traduit son refus de ne rien entendre à travers la négation. Elle éclate alors en sanglots. L'auteure réussit ainsi à faire passer cette séquence dans un ton pathétique qui provoque la compassion. Cette femme, présentée dans un état pitoyable, est une image de ce, qu'en réalité, vit toute femme. L'homme apparaît très égoïste, d'où son refus d'accepter le poids de la souffrance en l'absence de la femme. Le choix du verbe « hurler » rend davantage plus expressif le discours de l'auteure. Ce verbe donne une image d'une personne aux abois ; ce qui suscite plus d'émotion. Pour amener le destinataire au paroxysme de ses émotions, l'auteure opte pour une hyperbole qui amplifie la portée de son discours et captive l'attention de l'auditoire : « Elle *pleura* pendant sept jours et sept nuits et ses larmes formèrent la mer, les rivières, les marigots et les lacs. » Tout lecteur ne saurait rester indifférent à ce que ressent cette femme. Cette technique est donc utilisée à dessein pour non seulement émouvoir le destinataire, mais susciter une sorte d'aversion chez lui à l'endroit de l'homme.

Pour persuader son auditoire, l'auteure présente une face positive d'elle qui peut facilement séduire et renforcer son discours en mettant sur scène des personnages dans des états émouvant ; ceci afin de renverser la tendance, de briser le joug masculin.

Bref, l'axiologie, à travers les évaluatifs axiologiques, sert Beyala pour exprimer son irritation, son désappointement ou son dépit par rapport aux faits sociaux immoraux, à ce que l'homme fait subir à la femme en termes de pratique intime, à ce que les Blancs font vivre aux Noirs, à l'attitude des Noirs qui s'avilissent eux-mêmes. C'est

ainsi que l'auteure s'en prend à tout le monde, faisant fi de ce que son discours blesse les sensibilités ou non et adopte des positions tranchées, car pour elle, certaines choses ont plus de valeurs que d'autres ; certaines sont plus dignes d'amour que d'autres. Son discours est donc le résultat du conflit de valeurs entre sa personne et son environnent immédiat. Le langage est, de ce fait, synonyme d'arme qui permet de trancher entre le mal et le bien.

Conclusion

Femme à la langue crue, c'est ainsi qu'on pourrait appeler l'auteure, car tout compte fait, son discours est celui de la vérité et pas n'importe laquelle. Elle s'intéresse particulièrement à ce que la conscience sociale a longtemps considéré comme tabou ou immoral et en fait son champ de bataille. Elle n'hésite pas à appeler le chien par son nom, parsemant ainsi ses textes de mots axiologiques qui traduisent des jugements et appréciations frisant l'impudique et l'immoral. Ce choix est le résultat du débordement qu'elle ressent et qu'elle tient à exprimer. Cette technique rend donc ses textes originaux et singuliers par le fait qu'elle réussit à toucher les tabous et à en parler tout haut, étant éhontée pour faire honte aux autres en fin de compte. Avec Beyala, la morale est morte, vive la morale ! Pour ramener les immoraux vers la morale, elle la brise pour révéler d'une manière crue ce qui, à son avis, est immoral. Cette audace lui confère une face positive qui séduit facilement et crédibilise son discours. On retrouve chez elle un style individuel comme l'a dit Barucco (1972). Cette technique, par le fait qu'elle favorise l'expression de ses états d'âmes, dote ses textes d'un lyrisme accentué.

Références bibliographiques

Bally, Charles (1932). *Traité de stylistique française*, Volume II, Paris, Klincksieck.

Barucco, Pierre (1972). *Éléments de stylistique*, Paris, Roudil.

Beyala, Calixthe (1987). *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Stock.

———————— (2007). *L'Homme qui m'offrait le ciel*, Paris, Albin Michel.

Cogard, Karl (2001). *Introduction à la stylistique*, Paris, Flammarion.

Fromilhague, Catherine et Sancier-Château, Anne (2004). *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orrichioni, Catherine (2009). *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin.

Laurent, Nicolas. (2001), *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette.

Maingueneau, Dominique (2012). *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.

Mendo Ze, Gervais (2002). *Abrégé e stylistique pratique*, Paris, François-Xavier Guibert.

Wagner, Robert Léon et Pinchon, Jacqueline (1991). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.